

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
--:--:
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
--:--:

DECRET N°74-345 du 13 décembre 1974
portant nomination de Mr SEGNON Louis
Rigobert, Ingénieur des Travaux Publics,
en qualité de Directeur par intérim des
Transports Terrestres.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouverne-
ment ;
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services ratta-
chés à la Présidence de la République et fixant les attributions des
Membres du Gouvernement ;
VU le décret N°69-135/PR/MTPTPT du 7 juin 1969, portant création de la
Direction des Transports Terrestres ;
Sur proposition du Ministre des Travaux Publics, Transports, Postes et
Télécommunications ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er -- Mr SEGNON Louis Rigobert, Ingénieur des Travaux Publics,
est nommé Directeur par intérim des Transports Terrestres.

ARTICLE 2 -- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction
de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.--

Fait à COTONOU, le 13 décembre 1974

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Travaux Publics,
Transports, Postes et Télécommu-
nications,

Le Ministre des Finances,

Capitaine Léopold AHOUEYA

Intendant Militaire de 3ème Classe
Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CS 6 MTP 4 Ministères 12 CNR 4 SPD 2 SGG 4 DTT 2 DTP 1
Intéressé 1 DGP-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IGF-CNI-Gde Chanc. 5 DB-DCF-DC 3
Solde 1 Trésor 4 DGFP-DP 4 JORD 1